

## Utiliser le levier de la commande publique pour soutenir le développement de la filière photovoltaïque

### ● Pourquoi agir ?

#### Contexte règlementaire

Depuis l'ouverture du marché de l'énergie français à la concurrence (Lois NOME du 7 décembre 2010 et HAMON du 17 mars 2014) et la fin légale et progressive des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz naturel, la production et l'autoconsommation d'EnR, notamment photovoltaïque, se développent.

La commande publique représente un levier pertinent pour favoriser le développement de la production et de l'autoconsommation locale d'énergie renouvelable notamment celle de l'électricité photovoltaïque.

#### Enjeux environnementaux et financiers autour de l'électricité photovoltaïque

Dans un contexte d'augmentation continue du prix du kilowatt/h électrique (0,15 € TTC pour un compteur de 6 kW), l'autoproduction et l'autoconsommation d'électricité photovoltaïque devient rentable pour les collectivités.

Dans ce contexte favorable, la ville de Lorient a lancé en 2015 un marché à procédure adaptée (MAPA) de location de panneaux photovoltaïque sur 15 ans auprès de la société SAS OnCIMè et a installé cette centrale photovoltaïque sur le toit de l'hôtel de ville.

Cette action exemplaire est valorisée dans le rapport Développement Durable de la Ville (comparatif entre l'énergie produite en autoproduction et l'énergie consommée dans le patrimoine de la ville).

#### Des objectifs ambitieux de production et de consommation d'EnR



La Ville de Lorient a obtenu le label Cit'ergie en 2015. Ce référentiel européen, appellation française du label european energy award (eea) mis en œuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) représente un outil opérationnel structurant qui contribue à la réalisation du Plan Climat Energie Territorial et à la mise en œuvre de la politique énergie climat de la collectivité.

La ville de Lorient a évalué sa consommation couverte par les EnR à 250 MW/h/an. Elle s'est fixée pour objectif de couvrir 50 % de ses besoins en énergie par les EnR en 2020, soit environ 12.5GWh/an.

#### Une démarche collective menée en partenariat avec les acteurs du territoire

Dans ce projet innovant, la Ville de Lorient est propriétaire de l'installation à l'exception des panneaux photovoltaïque, elle a pris en charge le raccordement électrique de l'installation.

Les membres de l'association Bretagne Énergies Citoyennes participent aux actions de sensibilisation.



### ● Témoignages

« La mobilisation pour le projet OnCIMè a été possible grâce au relai des réseaux de chacun des membres : le capital initial nécessaire à la constitution de la société locale a été réuni très vite, puis nous avons pu élargir le nombre d'actionnaires avec des réunions publiques d'information dans différentes communes du Pays de Lorient. Nous sommes fiers de réussir par nous-mêmes à mener ce projet 100% citoyen ! » Jean-Luc Dane ( SAS OnCIMè).

« Les budgets d'investissement des collectivités tendent à s'amenuiser et limitent leur capacité à investir dans des équipements photovoltaïques. Ce type de montage financier basé sur la location de panneaux photovoltaïque à des fins d'autoconsommation avec investissement citoyen présente un double intérêt. Il permet à la collectivité de transférer une partie du coût d'investissement de l'achat des panneaux photovoltaïques en coût de fonctionnement. D'autre part, il permet de lancer une dynamique en faveur du développement des EnR sur le territoire avec une dimension participative. » Pierre CREPEAUX (Ville de Lorient)



## ● Résultats et enseignements

### Détermination des besoins et définition du contrat

La centrale photovoltaïque (80 panneaux) a été dimensionnée pour couvrir une partie des besoins en autoconsommation de l'Hôtel de Ville pendant la journée. L'autoproduction correspond à 2% des besoins totaux évalué à 2 Gigawatts/h par an, le reste de l'énergie produite est injectée sur le réseau électrique.

Le MAPA souscrit avec la société OnCIMè prévoit la location sur 15 ans de panneaux photovoltaïques à la Ville de Lorient ainsi que des actions de sensibilisation auprès des utilisateurs des bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques. La maintenance de l'installation est assurée par la ville de Lorient.

Les panneaux ont été financés par les 82 actionnaires de la société SAS OnCIMè qui perçoivent un dividende équivalent à 1% de leur investissement chaque année.

Le coût global du projet est évalué à 150 000€ (investissement + location pendant 15 ans sur les toits de la Mairie et de l'école de Kersabiec avec les missions d'animation).

### Rentabilité de l'électricité photovoltaïque

Depuis 2015, le coût du kilowatt/h photovoltaïque est au même prix que celui du réseau (0,15 en € TTC pour un compteur de 6 kVA) et tend à diminuer. Cette énergie auto produite devient donc tout à fait rentable en journée.

### Démarche de l'association Bretagne Énergies Citoyennes (BÉC)

L'association Bretagne Énergies Citoyennes a lancé un 1<sup>er</sup> projet de financement d'une centrale photovoltaïque sur le toit de la Biocoop de Mellac (29) en 2009.

En 2015, cette association a impulsé la création d'une société locale : la SAS OnCIMè, pour mettre en œuvre la location de panneaux photovoltaïques à la Ville de Lorient et développer les actions de sensibilisation engagées auprès du public.

Tous les choix importants (gouvernance participative, rendement financier non spéculatif, montant de l'action) ont été votés par les citoyens actionnaires et figurent dans les statuts de la société. La société (82 actionnaires) est à capital variable car elle a vocation à porter et à développer plusieurs projets du même type sur le Pays de Lorient.

## ● Facteurs de reproductibilité

Dans le contexte actuel, les collectivités ont tout intérêt aujourd'hui à développer la production d'électricité photovoltaïque à des fins d'autoconsommation, notamment pour les bâtiments dont le pic de consommation de l'électricité se situe en pleine journée (école) et où la production photovoltaïque est maximale. Tous les bâtiments à étage et à toit plat de la collectivité peuvent être exploités, comme celui de l'hôtel de ville de Lorient.

En juin 2014, BÉC a été retenu par Lorient Agglomération pour promouvoir la réalisation de sites photovoltaïques en autoconsommation grâce à plusieurs sites-pilotes.

Cette action innovante a valeur d'exemplarité, la Ville de Lorient contribue à travers ce projet à favoriser l'implication citoyenne sur les projets de production d'EnR et l'essaimage de ce type de projet sur l'ensemble du territoire de l'agglomération lorientaise.

### Pour en savoir plus

- Association HESPUL spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. <http://www.hespul.org/autoconsommation-opportunite-ou-vraie-fausse-piste/>
- Association Énergie Partagée : <https://energie-partagee.org/projets/oncime/>
- Ville de Lorient : P. CREPAUX [pcrepeaux@mairie-lorient.fr](mailto:pcrepeaux@mairie-lorient.fr)
- Bretagne Énergies Citoyennes : Jean-Luc DANET [contact@bretagne-energies-citoyennes.org](mailto:contact@bretagne-energies-citoyennes.org)

Cette Exemple à suivre est disponible sur le site du R.G.O.



Réseau Grand Ouest

commande publique & développement durable

**Réseau Grand Ouest (R.G.O.)**

**commande publique et  
développement durable**

5 allée du haras

49 100 Angers

Tél. : 02 41 72 40 80

[contact@reseaugrandouest.fr](mailto:contact@reseaugrandouest.fr)

[www.reseaugrandouest.fr](http://www.reseaugrandouest.fr)

